

DOSSIER DE CANDIDATURE EMDay Awards

PRESENTATION DU CANDIDAT

Société : _____

N°RCS : _____

Représentant légal : _____

Date de création : / /

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Mobile : _____

Mail : _____

Site web : _____

Agence : Oui / Non

IMPERATIF :

Votre dossier ne sera pris en considération que dans la mesure où il sera reçu complet :

- dossier pdf de présentation dont avec les catégories ci-dessous
- règlement parafé, signé et daté portant la mention « lu et approuvé »
- déclaration sur l'honneur signé
- autorisation d'exploitation de droit à l'image signé
- vos ou votre créas email envoyée sur awards@emday.fr

Aucune pièce supplémentaire ne pourra être ajoutée excepté à la demande express du jury.

Aucun dossier ne sera retourné au candidat après étude.

RETOUR DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Avant le 1^{er} mai à minuit à l'adresse : awards@emday.fr

POUR TOUTES INFORMATIONS SUR L'APPEL A CANDIDATURE :

Contact pour toute question sur le concours :

Caroline Chammah, chargée de l'évènement EMDay : caroline@clic-et-site.com

Régis Bacher, Directeur de l'agence Clic et Site : regis@clic-et-site.com

Le règlement est téléchargeable sur le site emday.fr rubrique Les Awards.

Comment créer votre dossier de candidature ?

Le plus simple est de nous envoyer un dossier au format PDF contenant au minimum les catégories ci-dessous. Les différentes catégories devront être clairement citées et seront obligatoirement toutes présentes.

1. **Catégorie dans laquelle je présente la créa**
2. **Le contexte (annonceur, stratégie, objectifs)**
3. **Le message**
4. **Les éventuelles difficultés rencontrées**
5. **Les résultats de la campagne**
6. **Pourquoi vous choisir ?**

Envoi : awards@emday.fr

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR DU PARTICIPANT

Je soussigné,

Nom/Prénom :, né(e) le.....à.....

Demeurant.....

.....

Agissant :

En nom personnel

Et/ou

En qualité de représentant légal – (dirigeant, président ou leader)

de.....

certifie sur l'honneur et en toute bonne foi être le(s) seul(s) créateurs de ce(s) projet(s) et/ou œuvres et déclare disposer des droits de propriété intellectuelle des droits de(s) projet(s) ou œuvre(s) présenté(s) à l'Email Awards organisé à l'occasion de l'EMDay.

Pour l'ensemble des catégories, le participant reconnaît et garantit :

- Que l'œuvre concerne une campagne française
- que l'œuvre est nouvelle, originale et inédite,
- que le participant en est seul et unique créateur, auteur (ou, à défaut, qu'il a obtenu l'accord des co-créateur ou co-auteurs aux fins de participer à l'Email Awards;
- qu'il détient l'intégralité des droits (copyright, droits éditoriaux et phonographiques) afférents à ladite œuvre (ou, à défaut, qu'il a obtenu l'accord des (co)réalisateurs, de l'œuvre aux fins de participer à l'Email Awards ;
- que les créations réalisées en agence pour le compte d'un client ont obtenu au préalable l'accord de diffusion de ce client,
- qu'il n'a pas préalablement signé de contrat avec un tiers visant à lui céder les droits d'exploitation de la création en concours.
- qu'il s'engage à ne pas signer, durant la durée du concours Email Awards, de contrat avec un tiers visant à lui céder les droits d'exploitation de la créas en concours.

Le participant sera tenu pour seul responsable en cas d'inexactitude de la déclaration ci-avant, et de violation de son obligation de garantie, Clic et Site, organisateur de l'EMDay, étant garanti contre tous recours de tiers à cet égard.

Fait à..... Le.....

Signature(e)s

AUTORISATION D'EXPLOITATION DE DROIT À L'IMAGE

Je soussigné,

Nom/Prénom :, né(e) le.....à.....

Demeurant.....

.....

Agissant :

En nom personnel

Et/ou

En qualité de représentant légal – (dirigeant, président ou leader)

de.....

Autorise la société Clic et Site, dans le cadre de l'évènement EMDay, à reproduire et exploiter ma création email marketing dans les différents médias couvrant l'évènement EMDay et à toutes fins promotionnelles, publicitaires ou de relations publiques en relation avec cet évènement.

La présente autorisation consentie – à titre gratuit pour le monde entier et pour une durée de 3 ans à compter de l'envoi de la création email marketing.

La présente autorisation est établie en langue française qui seule fait foi. Elle peut être traduite en toute autre langue à titre supplétif afin d'assurer une information complète des intéressés sur l'étendue de l'autorisation qu'ils consentent.

Fait à..... Le.....

Signature(e)s

REGLEMENT

ARTICLE 1 : SOCIETE ORGANISATRICE

Clic et Site, société par actions simplifiée, sous la direction de Régis Bacher, dont le siège social est 13 rue du canal, 67203 Oberschaefolsheim en France, ci-après dénommé « l'Organisateur ».

ARTICLE 2 : OBJET DU PROGRAMME : Email Awards

A l'occasion et dans le cadre de l'Email Awards organisé à l'occasion de l'EMDay, Clic et Site organise un concours, gratuit et sans obligation d'achat qui a pour but de récompenser les meilleurs créas emailing et de mettre en valeur des créations uniques, innovantes et originales dans le domaine de l'email marketing.

ARTICLE 3 : DATE

La 3^{ème} édition de l'EMDay qui accueillera les 1^{ères} Emails Awards se déroulera le 29 mai 2015 à l'Auditorium de la Cité de la Musique et de la Danse à Strasbourg (67).

ARTICLE 4 : ELIGIBILITÉ DES CANDIDATS

Le concours est ouvert à toute entreprise et agences souhaitant montrer ses compétences en Email Marketing.

ARTICLE 5 : ELIGIBILITÉ DES PROJETS

Sont éligibles à l'Email Awards :

- Les compositions entrantes dans le cadre d'une des 3 catégories.
- Les compositions pour une campagne française
- Les créas réalisées en interne par la société participant au concours.
- Les créas réalisées en agence pour le compte d'un client. L'accord du client est dans ce cas nécessaire

ARTICLE 6 : MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont gratuites. Le dossier de candidature est disponible sur le site emday.fr. Pour soumettre un dossier, le participant doit retourner le dossier de candidature signé et daté.

En parallèle il doit faire parvenir sa créa email en envoi direct sur awards@emday.fr

Date limite de dépôt des dossiers le 1^{er} mai minuit.

Le dossier de candidature comprend :

- Une « déclaration sur l'honneur du participant » attestant d'être seul auteur et propriétaire de la créa en concours.
- Un exemple de dossier de candidature.
- Les conditions générales de dépôt des dossiers et des créations.
- Le présent règlement du concours, parafé, signé et daté, portant la mention « lu et approuvé » par le candidat.

ARTICLE 7 : SELECTION DES PROJETS

- Le jury du concours est constitué des organisateurs de l'EMDay (Clic et Site) ainsi que de blogueurs professionnels de l'email marketing (Badsender, Pignonsurmail, Snipemail, Consonaute).
- La composition du jury pourrait être modifiée en cas de force majeure.
- 3 finalistes dans chaque catégorie seront désignés par le jury.
- Les finalistes seront départagés lors de l'EMDay par les blogueurs (4 voix) et par le public composé de professionnels de l'email marketing (1 voix). Les finalistes seront dans l'obligation d'être présents le 29 mai 2015 à l'EMDay à Strasbourg.
- Le jury informera individuellement par email les finalistes au concours.

ARTICLE 8 : CONFIDENTIALITÉ

Les membres du Jury et les personnes ayant accès aux dossiers déposés dans le cadre des Emails Awards s'engagent à garder confidentielle toute information relative aux projets.

ARTICLE 9 : PRIX ET RESULTAT

Les résultats de la pré-sélection seront adressés publiquement et par mail individuel le 19 mai 2015.

Les finalistes sont dans l'obligation d'être présent le 29 mai 2015, à l'EMDay, à l'Auditorium de la Cité de la Musique et de la Danse de Strasbourg, afin d'être éligible à l'obtention d'un prix.

Chaque création sera présentée aux participants de l'EMDay, qui voteront pour leurs créas préférées.

Les Résultats seront annoncés en clôture de l'évènement.

Les gagnants des Emails Awards se verront remettre un Trophée sur la scène de l'EMDay, et seront annoncés sur le site emday.fr dans la rubrique Les Awards, ainsi que sur les pages EMDay de différentes réseaux sociaux.

ARTICLE 10 : OBLIGATION DES PARTICIPANTS ET DU LAURÉAT

Les participants, les finalistes et le lauréats autorisent EMDay à publier leurs noms ainsi qu'à diffuser leurs créas dans le cadre des actions de communication liées aux Emails Awards, y compris sur les différents sites Internet qui relayeront l'opération, et ce, à titre gracieux.

Dans le cadre de la promotion commerciale de l'EMDay, le lauréat accepte expressément que la mention « EMDay – Email Awards » figure sur sa créa.

Le participant accepte expressément :

- que ses créas puissent être diffusées publiquement, au cours de l'évènement EMDay, ainsi que sur le site internet emday.fr ou sur les sites des partenaires.
- plus largement, le participant accepte que ses créas puissent être diffusées sur tous medias (print et web) dans le monde entier et pour une durée maximale de 3 ans, dans le cadre de l'évènement EMDay.

Le participant s'engage à ne pas signer, durant la durée du concours Email Awards, de contrat avec un tiers visant à lui céder les droits d'exploitation de la créas en concours.

Le refus d'adhésion à l'une des clauses du présent règlement et/ou le non-respect de l'une de celles-ci, est réhibitoire et remettra en cause la nomination du Lauréat.

En cas de désaccord entre les Parties, chacune d'entre elles pourra résilier immédiatement et de plein droit, le Contrat par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'exclusion de tous dommages et intérêts. Dans ce cas, le jury sera libre de désigner un autre lauréat.

ARTICLE 11 : CONDITIONS DE DÉPÔT DU DOSSIER

- Prendre connaissance du dossier de présentation des Emails Awards (catégories, modalités d'inscription, dépôt des dossiers)
- Télécharger le dossier de candidature à remplir
- Renvoyer le dossier de candidature complété et signé ainsi que votre créas à l'adresse : awards@emday.fr pour la pré-sélection avant le 1^{er} mai à minuit
- Venir à l'EMDay à Strasbourg le 29 mai 2015 pour l'annonce des gagnants

Vous pouvez dès à présent télécharger le dossier de candidature sur le site **emday.fr** rubrique **les Awards**. Vous avez jusqu'au 1^{er} mai à minuit pour nous envoyer vos dossiers et créas à l'adresse suivante : awards@emday.fr

ARTICLE 12 : MODIFICATIONS

Tout candidat reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les dispositions. Les éventuelles modifications du calendrier de dépôt des dossiers du Programme Email Awards seront portées à la connaissance des candidats sur le site emday.fr rubrique Les Awards.

ARTICLE 13 : DECLARATION SUR L'HONNEUR

Les dossiers de candidature ne seront jugés recevables qu'à partir du moment où la fiche de déclaration sur l'honneur sera dûment remplie et signée par le candidat.

ARTICLE 14 : CESSION DE DROITS

Les dossiers de candidature ne seront jugés recevables qu'à partir du moment où la fiche d'autorisation d'exploitation des droits à l'image sera dûment remplie et signée par le candidat.

Fait à..... Le.....

Signature(s), « lu et approuvé »